

AMBLANS Enfance

# Quatrième édition de la journée de citoyenneté

Une trentaine d'ateliers ludiques, sportifs, culturels et d'apprentissage de la citoyenneté, des expositions et des spectacles mis en œuvre par les structures d'accueil de la communauté de communes du Pays de Lure sont au programme.

« C'est une vitrine de ce qui est offert aux enfants sur le territoire », résume Bertrand Plantvin, le directeur des services de la communauté de communes du Pays de Lure. Le 26 juin, Amblans-et-Velotte accueillera la quatrième édition de la journée intercommunale de la citoyenneté.

## Animations multiples

Les précédentes s'étaient déroulées à Magny-Vernois, Moffans et Saint-Germain. « C'est le choix de la ruralité », commente Frédéric Debely, le maire d'Amblans. « Dans nos villages, on est capables d'organiser des manifesta-



L'an dernier, cette manifestation intercommunale s'était déroulée à Saint-Germain. Photo d'archives ER

tions pour de nombreuses personnes. Il y a des salles et un tissu associatif qui le permettent », complète Bertrand Plantvin.

Seront attendus autour de l'église d'Amblans, ce jour-là, les enfants qui fréquentent les crèches, les structures périscolaires et extrascolaires

ou les RAM. Quinze structures au total qui concernent les moins de onze ans. « Il y a une continuité éducative à travers toutes ces structures », assure Magalie Sarre, à la CCPL. Autrement dit : depuis la crèche. « Cela aurait été dommage qu'on ne participe pas à des

échanges sur la citoyenneté », commente le directeur des Francas du département.

Les enfants profiteront donc d'animations multiples. La plupart déclinées sous forme d'ateliers, sportifs, artistiques, ludiques, scientifiques... et citoyens. Et ce

dès 13 h 45. Quelques partenaires institutionnels seront présents pour certains thèmes. Les pompiers, par exemple. La gendarmerie et le CIDP aussi : « C'est nouveau ! » appuie Magalie Sarre. Outre les ateliers, une douzaine d'expositions sont annoncées. Mais aussi un temps de spectacle vers 16 h 45, avec l'orchestre débutant constitué avec l'école départementale de musique, avant une interprétation de la chanson « Mercy », travaillée avec Fred Seguin et Aurélien Mercier.

Ce temps offert aux enfants est également ouvert aux parents. « Le deuxième objectif, c'est de montrer aux familles le choix proposé » dans toutes ces structures. « Ça ne dure qu'une journée, mais c'est dix mois de préparation », salue Robert Morlot, président de la communauté de communes.

Entrée gratuite. Inscriptions recommandées pour les ateliers, via les pôles périscolaires ou à la CCPL.